

**Soutien aux proches de personnes souffrant de**  
**TROUBLES PSYCHIQUES**



**Association LE RELAIS**

Maison des Associations

15, rue des Savoises

1205 Genève

Tél. 022.781 65 20

[www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)

[info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch)

CCP : 12-10369-9 ou

BCGE : k 3206.97.45

## Sommaire

1. **Journées francophones de la schizophrénie 2010**
2. **Stand RELAIS & BICEPS, Village alternatif, Salon du Livre**
3. **Pact'emploi Jeunes à JADE**
4. **Groupe de soutien aux proches nouvelle formule**
5. **A propos des troubles bipolaires**
6. **Schizophrénie & dangerosité**
7. **La Commission cantonale d'Indication (CCI)**
8. **Nouveau centre d'animation à Belle-Idée**
9. **Réunion festive de fin d'année 2009**
10. **RELAIS: les dates à retenir**

<p><b>1. Journées francophones de la schizophrénie 2010 (Samedi 20 mars &amp; jeudi 25 mars)</b></p>
--

Les Journées Francophones de la Schizophrénie ont lieu tous les ans en mars en Suisse romande, mais aussi en France, en Belgique, au Canada et en Afrique francophone. Le but est de faire connaître la schizophrénie au grand public, afin d'éviter la stigmatisation et de promouvoir un meilleur environnement pour les personnes concernées et leurs familles. Ci-joint (feuille séparée), vous trouverez le programme prévu par Le Relais pour cette année.

<p><b>2. Stand de RELAIS et de BICEPS au « Village alternatif » du Salon du Livre (28 avril au 2 mai 2010)</b></p>
--

Jugeant cela une excellente occasion pour se faire connaître par un public « ouvert » et, par la même occasion, pour contribuer à la déstigmatisation des troubles psychiques et des personnes touchées, notre association en collaboration avec La Fondation BICEPS a décidé de tenir un stand commun au « Village alternatif » du Salon du Livre.

Cela implique en premier lieu une présence continue sur le stand de proches membres de Relais, ainsi que de quelques professionnels des HUG pour dialoguer avec et orienter le public intéressé. Sur le stand : des affiches, des photos et de l'information sur nos activités et services ainsi que sur les troubles psychiques. D'autre part, d'autres animations sont prévues à divers moments.

**Venez donc nous retrouver pendant le Salon !**

### **3. Pact'emploi Jeunes à JADE**

Pour tous ceux qui ne le sauraient pas, le programme Jade, (Jeunes Adultes avec des troubles psychiques DEbutants) qui est rattaché à la Consultation de la Rue de Lausanne, a créé il y a deux ou trois ans un projet d'emploi Le Pact'Emploi Jade.

Ce programme, soutenu par des fonds privés, dont s'occupent M. Oscar Nzalé et Mme Lise Vatré, a pour objectif de réinsérer les jeunes de 18 à 25 ans dans le monde du travail. Il est en effet prouvé que le travail est une thérapie. Il vaut parfois mieux se remettre tout de suite au travail que d'essayer d'abord d'entraîner ses capacités.

Le Dr Marco Merlo, qui est en charge du programme Jade, veut faire du travail de prévention des troubles psychotiques, travailler avant qu'une crise profonde se déclare. Il faut évaluer avant les symptômes évidents, il y a besoin d'une collaboration avec le SMP (Service Médico-Pédagogique enfants et jeunes avant 18 ans.).

Les locaux se trouvent en face du bâtiment de JADE, au siège des Pâquis de l'Hospice Général. Actuellement 56 personnes sont suivies, mais il y a un manque de moyens et il est très difficile de trouver des places de stage ou d'apprentissage pour ces jeunes.

Il faut espérer que les fonds nécessaires pour continuer cette initiative pourront être trouvés, car c'est vraiment de cela que les jeunes patients ont besoin et peut-être ainsi pourront-ils éviter de dépendre d'une rente AI.

### **4. Groupe de soutien aux proches nouvelle formule**

Le "groupe de soutien" (dit aussi, "groupe de parole") est un lieu d'échange et d'écoute destiné à des proches (parents ou connaissances) de personnes qui souffrent de troubles psychiques. Grâce à la prise de parole libératrice, l'écoute bienveillante, les renseignements pratiques qui peuvent être obtenus et les interactions entre les membres du groupe, les participants en retirent de nombreux bienfaits : réconfort, confiance et encouragement. Par ailleurs, la rencontre de personnes vivant des expériences similaires aident les participants à sortir de l'isolement, éventuellement du mutisme et d'un sentiment de culpabilité. Ils se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls.

### **Rôles des différents participants**

### Le modérateur

Le modérateur est le responsable du fonctionnement du "groupe de soutien".

Il donne la parole aux participants. Il impose qu'une seule personne s'exprime à la fois. Il arrête les éventuels apartés. Il veille à ce que les interventions soient équilibrées : tous ceux qui le désirent doivent pouvoir s'exprimer. Il évite que des discussions s'engagent. Il protège les participants contre d'éventuels jugements ou évaluations.

### Le professionnel de la santé

Le professionnel de la santé par sa formation et son expérience suggère des explications et donne des informations sur les différents services d'aide existants.

### Les participants

Ils écoutent avec intérêt la personne qui présente son cas (situation, difficultés, sentiments, etc.) ; ils posent des questions qui permettent à la personne d'approfondir ce qu'elle vit ; ils font des suggestions en rapport avec le cas ; ils communiquent des expériences personnelles en rapport avec le cas évoqué.

Ils exposent leur cas et formulent leurs difficultés et leurs attentes.

En fin de séance, ils expriment leur satisfaction ou insatisfaction et énumèrent les points retenus pour améliorer leur quotidien.

## **Modalités pratiques**

Le groupe de soutien se réunit dans le local du Relais, les lundis, environ toutes les deux semaines (les dates sont indiquées dans le bulletin et sur le site).

C'est un groupe ouvert, c'est-à-dire que les personnes viennent à la fréquence qui leur convient, sans s'annoncer.

**19h00 à 19h30 (30 minutes)** : le modérateur se présente et présente le professionnel de la santé. Il informe sur le déroulement de la rencontre. Il rappelle les règles à observer (confidentialité, écoute, etc.). Il lance un rapide tour de table durant lequel les participants se présentent et résument leurs difficultés (2-3 minutes max.).

Les participants inscrivent leur nom et leurs coordonnées sur une liste de présences.

**19h30 à 20h30 (60 minutes)** : le modérateur donne la parole aux participants, en particuliers aux personnes qui présentent des cas urgents et importants ainsi qu'aux nouveaux. Un peu avant la fin, le modérateur communique aux participants les thèmes qu'il a retenus et qui méritent d'être approfondis lors d'une prochaine réunion ou lors d'une conférence.

**20h30 à 20h45 (15 minutes)** : cette partie est réservée à des échanges individuels entre les différents participants à la séance.

## **5. A propos des troubles bipolaires**

Un nouvel ouvrage intitulé « Traitements psychologiques des troubles bipolaires » vient d'être publié aux éditions Masson. Ce livre a été réalisé par le

Pr François Ferrero et le Dr Jean-Michel Aubry, avec la collaboration de plusieurs cliniciens expérimentés.

Diversité et richesse des approches psychologiques de ces troubles : psychoéducation, thérapies comportementale et cognitive, psychanalytique, familiale, interpersonnelle. Des développements innovants comme la thérapie basée sur la pleine conscience sont également abordés. Les comorbidités fréquentes de cette affection sont aussi évoquées comme les addictions et le trouble de la personnalité borderline. (source : Pulsations février 2010)

## 6. Schizophrénie et dangerosité

Une étude américaine début février, dans Archives of General Psychiatry, remet en cause l'association quasi systématique, notamment dans les medias, de dangerosité et schizophrénie.

L'auteur, le psychiatre Eric Elbogen (Université de Caroline du Nord, EU) conclut, après l'observation de dizaines de milliers de personnes, que les malades atteints de schizophrénie, de troubles bipolaires ou de dépression ne sont pas plus violents que les autres. Il faut en effet, combiner plusieurs facteurs à la maladie pour entraîner un comportement dangereux (addiction, avoir été témoin ou victime de violence durant l'enfance....)

## 7. Conférence sur la Commission cantonale d'Indication (CCI)

Le 24 novembre 2009 Mmes Céline Laidevant, responsable du conseil aux parents et adjointe de la secrétaire générale d'INSIEME Geneve, et Michèle Trieu, directrice du service des résidences et accompagnement à domicile pour personnes handicapées psychiques (EPI) (ex-FHP) nous ont présenté le contexte, les missions, le rôle et les actions de la Commission.

[Pour plus de détails sur, voir le site de Relais : <http://www.lerelais.ch/CCI-14-11-2009.html>. Pour plus d'informations sur la CCI, voir: <http://www.ge.ch/handicap/indication> ]

La CCI est une commission indépendante composée de 11 membres représentant les établissements d'hébergement, l'accompagnement à domicile, les personnes en situation de handicap et le réseau associatif. Financée par l'OFAS, sa mission est sociale, pas médicale.

Elle constitue un **guichet unique** auprès duquel toute demande relative à l'accompagnement à domicile et à l'accueil en établissement des personnes vivant en situation de handicap, doit être adressée. Le but est de leur garantir l'accès à des prestations répondant adéquatement à leurs besoins.

La CCI

- Recueille, centralise, organise, oriente, traite et répond aux demandes d'indication

- Indique, après examen complet de la situation, la solution de prise en charge la plus adaptée aux besoins de la personne
- Rassemble et met à jour les données concernant les places disponibles et/ou les listes d'attente de places au sein des établissements accueillant ces personnes

La CCI n'a pas de contact *direct* avec les demandeurs ; elle communique avec eux (ou leurs représentants) par courrier.

La CCI a été créée pour les personnes vivant diverses situations de handicap ; en 2008, 57% des demandes d'indication concernaient des personnes avec un handicap psychique.

La formule de demande d'indication de la CCI se trouve sur leur site au [http://www.ge.ch/handicap/doc/indication/formul\\_indication.pdf](http://www.ge.ch/handicap/doc/indication/formul_indication.pdf) . [A noter que la demande doit porter la signature de la personne concernée ou de son représentant légal.]

## 8. Nouveau centre d'animation à Belle-Idée

Ouvert depuis peu, le nouveau Centre d'animation Nicolas Bouvier offre aux personnes hospitalisées à la clinique des possibilités de « communiquer, trouver un moment de détente, rencontrer d'autres personnes dans un lieu propice à l'échange, lire, écouter, jouer... » Cet espace, situé au Bâtiment les Lilas, dispose d'une médiathèque, d'une sonothèque, d'une vidéothèque et d'une bibliothèque, le tout axé sur les voyages, ainsi que d'une salle de jeux et d'un accès internet. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30. Réponse téléphonique dès 8h au 022 305 25 67 (Numéro en interne 52567.)

## 9. Réunion festive de fin d'année 2009

Pour la dernière rencontre de 2009, nous avons proposé à nos membres de nous réunir autour d'une petite collation de façon tout à fait informelle. C'est une quarantaine de personnes qui ont répondu à cette invitation ; la soirée s'est déroulée très amicalement et les participants ont tous exprimé leur satisfaction.

## 10. RELAIS : les dates à retenir pour 2010

**Groupe de soutien** (ou "de paroles") : Réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : le lundi à 19h 00, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises.

Vous trouverez les dates des **nouveaux** groupes de soutien 2010, ainsi que les autres dates à retenir sur la feuille ci-jointe intitulée « Nouveaux groupes de soutien. »